



# Inscription scolaire

Par **jmj2029**, le **18/07/2023** à **18:36**

Bonjour,

Mon ex-cojointe ne respecte pas l'autorité parentale ( ne fournit pas le carnet de santé qui doit suivre l'enfant, ne donne pas le dossier d'inscription scolaire et les informations scolaires, ne réponds pas aux échanges en rapport avec l'enfant) : Que dois-je faire à ce propos et de quelle façon dois-je m'y prendre?

Par ailleurs, je souhaite inscrire mon fils dans un nouvel établissement suite à mon déménagement en cours d'année ainsi que pour plus de facilité pour récupérer l'enfant à la sortie d'école. Je sais d'ores et déjà que la maman refusera ce changement d'inscription car elle ne réponds plus aux sms concernant l'enfant , que puis-je faire , a qui m'adresser et cela de façon urgente bien sûr car je souhaite que mon fils puisse faire sa rentrée rentrée scolaire comme la loi l'oblige.

PS. nous sommes en garde alternée et la maman se trouvera à 15 km de l'école ou je souhaite inscrire mon fils . J'ai moi-même fait le trajet toute l'année scolaire 2022-2023 à l'école ou elle l'avait inscrit . De septembre à Decembre je faisais 66 kms A/R et depuis janvier 30 kms A/R.

Merci à vous pour votre répnse,

Bien cordialement,

*ANONYMISATION*